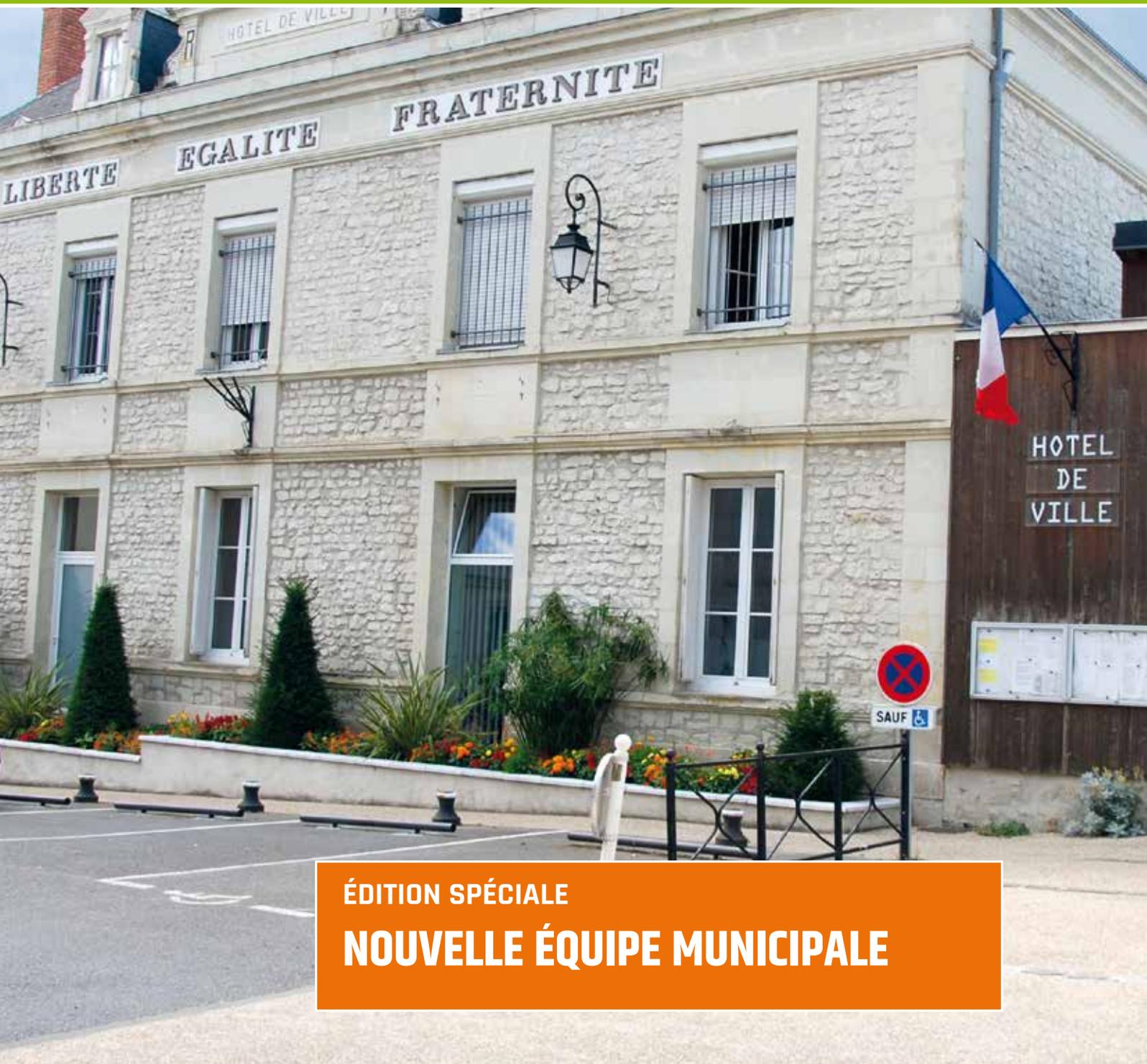


NAINTRÉ INFO

N° 84 - Bulletin municipal juillet-août-septembre 2020



ÉDITION SPÉCIALE

NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE



P2 - AGENDA

Événements à venir

P4-5 - DOSSIER

Nouvelle équipe municipale

P6 - LES COMMISSIONS

Appel aux citoyens volontaires

P7 - RAPPEL

Port du masque obligatoire

AOÛT :

VISITES DU VIEUX POITIERS

Tous les lundis, 17h et 18h, Théâtre du Vieux Poitiers

Deux visites guidées sont proposées par semaine pour découvrir ou redécouvrir la ville gallo-romaine construite il y a près de 2 000 ans.

Tarif : 4€, gratuit pour les - de 12 ans

Réservation : 05 49 21 05 47
contact@tourisme-chatellerault.fr

ÉCOLE DE LA NATURE

Les mercredis et vendredis, 10h, Moulin des Coindres, (20, rue F.Villon)

Découverte des activités de pleine nature au Moulin des Coindres : radeaux, canoë, coutellerie et course d'orientation. Sur réservation.

Tarif : 4€/enfant de 8 à 12 ans.

Réservation : 06 10 04 56 83
philippem@raidvienne.com

DÉCOUVERTE DES MOULINS EN CANOÛ

Les mardis, 18h, Moulin des Coindres, Venez découvrir la vie sur le Clain à travers différents moulins.

Tarifs : 12€/adulte et 6€/enfant de - 12 ans.

Réservation : 06 10 04 56 83
philippem@raidvienne.com

Mercredi 5 août : APÉR'Ô VIEUX POITIERS

19h30, site du Vieux Poitiers

Apéro'concert avec le groupe TEMPO OIÔ. Mélange de batucada et de fanfare avec ses musiciens et chanteurs qui jouent des percussions et des cuivres (chansons brésiliennes, danses africaines, ...).

Tarif : 4€. Apéritif offert.

Réservation : 05 49 21 05 47

Mercredi 19 août : APÉR'Ô VIEUX POITIERS

19h30, site du Vieux Poitiers

Apéro'concert avec Anna TANVIR et Yann BEAUJOUAN. Passant des ballades irlandaises, écossaises aux chansons françaises, indiennes et malgaches, Anna et sa harpe celtique, Yann avec sa guitare, vous invitent à un voyage coloré en plusieurs langues, en créant une musique universelle où chacun trouve, dans un frisson de plaisir, les racines de l'avenir.

Tarif : 4€. Apéritif offert.

Réservation : 05 49 21 05 47

Vendredi 28 août : HISTOIRES ENSOLEILLÉES

10h30, sur la Coulée Verte

Heure du conte pour tous à partir de 3 ans dans un cadre insolite. Gratuit, sur inscription.

Réservation : 05 49 90 25 26
mediatheque.naintr@grand-chatellerault.fr

Samedi 29 août : SORTIE À ST PALAIS SUR MER

La Barque propose une journée à la mer avec au programme plage, shopping et farniente pour profiter du soleil et de la mer. Transport en bus, prévoir son pique-nique.

Tarifs : 20€/adulte et 15€/enfant.

Réservation : 05 49 90 07 87
labarque@labarque-naintr.org

SEPTEMBRE :

Samedi 12 septembre : FORUM DES ASSOCIATIONS

10h-17h, square des Taillerottes, Venez découvrir les activités sportives, culturelles et sociales, proposées par les associations de Naintr présentes à cette journée. Renseignements : 05 49 90 03 65.

NOUVEAU À NAINTRÉ : SECTION THÉÂTRE DU CONSERVATOIRE

Le département d'Art dramatique du Conservatoire Clément Janequin propose des séances de théâtre à Naintr dès la rentrée de septembre.

- 16h45 à 18h, pour les 8-11 ans.
- 18h à 19h15, pour les 12-15 ans.

Découverte de l'expression scénique et du jeu théâtral avec l'enseignante Stéphanie Duquesne-Faes.

Inscription du 26 août au 12 septembre de 14h à 18h et les samedis 5 et 12 septembre de 10h à 12h au Conservatoire Clément Janequin de Châtellerault.

Les bals du lundi restent annulés jusqu'à nouvel ordre.

CONSEIL MUNICIPAL : Jeudi 17 septembre

18h, salle Eugène Guillon (sous réserve des éventuels changements liés à la crise sanitaire)

SERVICES COMMUNAUTAIRES :

MÉDIATHÈQUE MICHELINE RÉAU :

OUVERTURE :

mardi et mercredi : de 9h30 à 12h30

vendredi : de 15h à 18h

Fermée du 3 au 15 août 2020.

15, rue Carnot (derrière la mairie) - 05 49 90 25 26

BASSIN D'INITIATION PHILIPPE CROIZON

Cet équipement reste fermé cet été. Seul le centre aqualudique de Saint-Gervais-les-3-Clochers est ouvert sur Grand Châtellerault. Réservation en ligne.

DÉCHETTERIE DE LAUMONT :

OUVERTURE :

Lundi et jeudi : de 9h à 12h

Mercredi et vendredi : de 14h à 18h

Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h

Fermée les mardis, dimanches et jours fériés.

20, rue des Dames de Naintr - 05 49 20 13 28

BROYAGE DE VÉGÉTAUX : MERCREDI 19 AOÛT de 14h à 17h.

Grâce à ce service gratuit, vous pouvez apporter vos végétaux et repartir avec le broyat pour vos parterres, jardins...

SERVICE GESTION DES DÉCHETS : 05 49 20 30 85

www.grand-chatellerault.fr ou par-ici-les-bons-gestes.fr



M^{es} Diane BERTHEUIL-DESFOSSES,
Edwige LAURENT et Elodie MULLER
NOTAIRES ASSOCIÉS



NAINTRÉ, PAVILLON environ 120m² habitables, comprenant :
- en RC : entrée, deux chambres (15/12m²), salle d'eau, wc ; garage attenant et buanderie ;
- à l'étage : cuisine (10m²), séjour (18m²), salon (10m²), deux chambres (12/10m²), salle de bains, wc.
Jardin autour de 643m². DPE D.
Prix : 114 000 € + 5 472 € d'honoraires de négociation (soit 4,80 % TTC).

NAINTRÉ, MAISON de 1966 environ 125m² habitables comprenant :
- en RC : salon (20 m²), SAM (18m²), chambre (12m²), sdb (4m²), wc, cuisine (8m²), bureau (12m²), pièce de 6m² et véranda de 8m².
- à l'étage : une chambre de 11m² et une salle d'eau de 3m².
Sous-sol. Garage.
Terrain clos et arboré de 2390 m². DPE E.
Prix : 170 000 € + 8 160 € d'honoraires de négociation à la charge de l'acquéreur (soit 4,80 % TTC).



CHÂTELLERAULT, APPARTEMENT T4 de 71m² 2^e étage avec ascenseur, entièrement refait à neuf, comprenant :
- entrée, dggt avec dressing, séjour-salon, cuisine équipée (neuve), salle d'eau, deux chambres, loggia, wc ;
Balcon/terrace. Fenêtres s/rue neuves avec deux stores neufs.
Cave et parking couvert. DPE D.
Bien soumis à une copropriété de 342 lots.
Charges annuelles : 2 448,00 €
Prix : 85 000 € + 4 800 € d'honoraires de négociation à la charge de l'acquéreur (soit 5,65 % TTC).

19, Bd Victor Hugo
et 38, rue Gilbert
86105 Châtellerault
Tél. 05 49 20 02 30
Fax 05 49 20 02 40



23, place Gambetta
86530 Naintr
Tél. 05 49 90 08 90
Fax 05 49 90 03 62

E-mail : office.19victorhugo.86024@notaires.fr

" Si tu veux une belle commune, fais naître dans le cœur des acteurs le désir des beaux paysages..."

ÉDITO

Chères Naintréennes, chers Naintréens,

Tout d'abord nous félicitons toutes celles et ceux qui se sont exprimés lors des élections du 28 juin dernier. Nous vous remercions pour votre confiance. Nous serons les élus de tous. Nous avons reçu avec humilité le mandat que vous nous avez confié, c'est un honneur qui nous oblige auprès de vous et de notre ville. Nous remercions également tous les agents de notre collectivité pour leur accueil respectueux, ils assurent la continuité du service public. Tous les nouveaux élus ont pu lire dans leurs attitudes et leurs actes, leur capacité à s'adapter et à s'emparer du projet qui a reçu la légitimité populaire.

Nous avons trouvé dans votre confiance la force d'agir pour faire réussir Naintré dans le cadre des valeurs républicaines.

Nous arrivons avec une vision positive et valorisante de notre ville dans le Grand Châtelleraut, une vision humaine, environnementale et pragmatique.

Nous serons dans l'écoute pour répondre aux besoins exprimés par les habitants tout simplement. Les solutions, nous les trouverons avec vous. C'est pourquoi nous vous proposons déjà de vous inscrire à une commission de votre choix afin de participer à la vie de votre ville. Vous trouverez les modalités d'inscription à l'intérieur de ce bulletin (p. 6).

Concernant l'attractivité du territoire, nous avons commencé à travailler avec les équipes sur le nettoyage des trottoirs, de la voirie et des espaces publics, ainsi que l'entretien des réseaux et nous continuerons sur l'embellissement.

Au fil des mois, tout en faisant toujours très attention à la qualité d'un accueil chaleureux dans toutes les structures de la commune, nous vous préciserons au fur et à mesure de l'état d'avancement des travaux, de la suite du projet sur lequel nous nous sommes engagés. Chères Naintréennes, chers Naintréens, nous sommes à votre disposition. Vous pouvez compter sur nous.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Christian MICHAUD
Maire de Naintré

Naintré Info édition spéciale - Juillet 2020

Directeur de la publication : Christian Michaud
Réalisation et Conception : Service Communication
Crédit photo : Photothèque municipale,
Impression : Mégatop, Naintré, certifiée IMPRIM'VERT et PEFC
Tirage : 3150 exemplaires
Régie publicitaire : Comwest 06 81 14 22 06

© tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation
Mairie de Naintré : mairie@naintre.fr / www.naintre.fr
Vous souhaitez diffuser un article :
N'hésitez pas à nous transmettre vos informations, idées par courriel à communication@naintre.fr ou par téléphone au 05 49 90 34 89.

Enquête publique



ZAC Marmoure : Enquête parcellaire du 7 au 23 septembre 2020

Pour aménager les tranches 4 et 5 de la ZAC de la Marmoure, la commune doit encore acquérir trois parcelles. Tout en poursuivant les négociations amiables, elle a décidé de mettre en œuvre une procédure d'expropriation.

Une enquête publique parcellaire a ainsi été prescrite par le Préfet.

Les pièces du dossier d'enquête seront déposées, avec le registre, en mairie de Naintré à la disposition du public pendant 17 jours consécutifs : **du lundi 7 septembre 2020 à 9h au mercredi 23 septembre 2020 à 17h**

Le public est invité à venir prendre connaissance des éléments et écrire ses observations aux heures d'ouverture de la mairie.

Vous pouvez consigner vos observations sur le registre ou les adresser, par écrit, à Monsieur Jean-Pierre CHAGNON, commissaire-enquêteur, en mairie de Naintré.

Le commissaire enquêteur tiendra deux permanences en mairie les :

- lundi 7 septembre 2020 de 9h à 12h, salle Albert Rat
- mercredi 23 septembre 2020 de 14h à 17h, salle Eugène Guillon

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le service Urbanisme au 05 49 90 33 82 ou adresser un mail à urbanisme@naintre.fr.

Grâce à ces flashcodes, accédez

au site internet de la ville www.naintre.fr



à la version pdf du Naintréinfo



LES ADJOINT.E.S :



Christian MICHAUD

Maire

En charge du personnel
et de la communication

Tél : 06 47 93 20 80

christian.michaud@naintre.fr

Permanence :

le mardi de 14h à 16h30

Prendre rendez-vous en

mairie au 05 49 90 03 65 ou

par mail à mairie@naintre.fr.



Caroline DELPHIN

Éducation, formation
et jeunesse



Dominique CHALLOT

Finances et sécurité



Lydie BARBOTTIN

Vie sociale

LES CONSEILLER.ÈRE.S :



Valérie DÉSIÉ

Déleguée à l'artisanat, au
commerce et à l'industrie



Clément CHAPUT

Délegué à la sécurité du
territoire



Odile GOLA

Déleguée à la qualité de vie
et au bien-être des
habitants



Mireille BARREAULT

Déleguée aux affaires
sociales



Philippe BEUNEL

Délegué à la
production locale



Monique LECOQ

Déleguée à la protection de
la femme et à la solidarité

LES CONSEILLER.ÈRE.S DES OPPOSITONS :

Ensemble pour Naintré



Christine PIAULET



Bruno MASSONNEAU



Nadia ROBIN



Bruno SULLI

ÉQUIPE MUNICIPALE

29 élu.e.s en fonction depuis le 3 juillet 2020



Jean-Romuald MINEREAU
Développement durable



Yvette MUSCAT
Vie associative,
tourisme, sport et
mariages cérémonies



Dany BIOTTEAU
Services techniques,
voirie, réseaux et
espaces publics



Tétiana DUFFAULT
Urbanisme et foncier



Thierry DÉSIÉ
Artisanat, commerce
et industrie



Laurent DUFFAULT
Délégué au numérique
et aux nouvelles
technologies



Sabrina CHAPUT
Déléguée à l'éducation, la
formation et la jeunesse



Kévin VERDUZIER
Délégué à la
vie associative



Valérie BEUGIN
Déléguée aux
manifestations communales



Christophe GABIGNON
Délégué à l'urbanisme



Bertrand CROC
Délégué à la prévention
et à la gestion des
risques majeurs



Monique GOHIER
Déléguée à la
citoyenneté

Naintré, un cœur nouveau



Viviane DEBIAIS



Freddy ROYER



Jean-François POISSON

LES COMMISSIONS

RÔLE DES COMMISSIONS

En amont du Conseil municipal, et pour l'aider dans ses décisions, plusieurs commissions préparent un véritable travail de fond pour élaborer les projets. Composées d'adjoints et de conseillers municipaux, les commissions se réunissent au moins une fois par trimestre, afin de préparer un travail de réflexion et d'échanges sur les questions qui leur sont soumises.

Lieux de propositions, de concertation avec les habitants, ces réunions de travail participent à l'évolution de la politique communale. Elles formulent des avis consultatifs destinés à permettre au Conseil municipal, seul décisionnaire, de délibérer.

Lors du conseil municipal du 16 juillet, les élus ont voté la constitution de huit commissions sur des domaines de compétences différents.

Le maire, Christian Michaud est le Président de droit de chaque commission. L'équipe municipale a décidé d'ouvrir toutes les commissions, sauf celle du personnel, à tous les conseillers et aux citoyens volontaires.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)

Chaque commune doit créer une CCID qui a un rôle consultatif sur les questions liées principalement à la fiscalité directe locale.

Lors du conseil municipal du 16 juillet dernier, une liste de 32 membres a été établie par délibération. La direction départementale des finances publiques (DDFIP) désignera 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants au sein de cette liste.

A défaut de liste proposée par le conseil municipal, les commissaires sont nommés d'office par la DDFIP sans demander l'accord des intéressés au préalable.

COMMISSION DU PERSONNEL :

RÉFÉRENT : MICHAUD CHRISTIAN

- Gestion du personnel : carrière, promotion, recrutement, formations...
- Politique RH : régime indemnitaire, télétravail, temps de travail, gestion prévisionnelle des emplois et compétences, prévention de la santé

LES 7 COMMISSIONS OUVERTES AUX CITOYENS :

COMMISSION FINANCES :

RÉFÉRENT : CHALLOT DOMINIQUE

- Suivi du budget commune et annexes (enfance-jeunesse, petite-enfance, ZAC de la Marmoure, caveaux des cimetières, panneaux photovoltaïques, zone des Doutardes, zone de l'Ormeau Artaud)
- Suivi du budget CCAS et annexes (Résidence autonomie, EHPAD, forfait soins)
- Fiscalité, dette, recherche de marges de manœuvres financières

COMMISSION VIE SOCIALE :

RÉFÉRENTE : BARBOTTIN LYDIE

- Action sociale du CCAS obligatoire et facultative : aides, animations et dispositifs auprès du public
- Résidence autonomie, forfait soins, EHPAD
- Relations avec les associations caritatives ou à caractère social

COMMISSION PETITE-ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE :

RÉFÉRENTES : DELPHIN CAROLINE ET BARBOTTIN LYDIE

- Suivi des services Relais petite-enfance, Multi-accueil, ALSH, Point Jeunes et des affaires scolaires
- Transport scolaire, pédibus
- Restauration scolaire
- Animations, projets communs

COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RÉFÉRENT.E.S :

DUFFAULT TETYANA, BIOTTEAU DANY, MINEREAU JEAN-ROMUALD

- Travaux bâtiments communaux, voirie, réseaux, espaces publics
- Projets d'aménagement
- Zac de la Marmoure
- Politique foncière et urbanisme, PLU
- Développement durable, transition écologique
- Accessibilité, plan de déplacement

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE, FÊTES ET MANIFESTATIONS

RÉFÉRENTE : MUSCAT YVETTE

- 14 juillet, foire aux boudins, fêtes et manifestations diverses à l'initiative de la commune ou de l'agglomération
- Coordination des fêtes et manifestations des associations
- Soutien à la vie associative, moyens mis à disposition

COMMISSION COMMERCE, ARTISANAT, INDUSTRIE, MARCHÉ

RÉFÉRENT : DÉSIRÉ THIERRY

- Soutien au commerce, à l'artisanat et à l'industrie
- Animation de la vie économique
- Suivi et animation du marché hebdomadaire

COMMISSION COMMUNICATION

RÉFÉRENT : MICHAUD CHRISTIAN

- Communication externe sur l'action municipale
- Relations presse
- Animation des supports d'information (bulletin, site...)

MODALITÉS D'INSCRIPTION À UNE COMMISSION :

Pour participer à la commission de votre choix, vous devez être majeur et être force de proposition au service de l'intérêt général. Il ne peut y avoir qu'un seul membre d'une même liste aux élections municipales par commission. Suite au conseil municipal du 16 juillet, déjà plusieurs personnes de la société civile se sont portées volontaires.

Les commissions ayant des places disponibles sont les suivantes : "Finances", "Petite-enfance, enfance et jeunesse", "Vie associative, fêtes et manifestations", "Aménagement du territoire" et "Commerce, artisanat, industrie et marché".

Pour s'inscrire, envoyez votre demande par mail à mairie@naintre.fr avant le 31 août 2020. Les inscriptions seront admises par ordre d'arrivée.

État Civil

NAISSANCES

Avril 2020

CAZAUX Léa
ENGRAND Ezra

Mai 2020

PAQUIER Tom
GAUCLIN Enzo
SIASIA MANKINDU Raïssa
SIASIA MANKINDU Kaïs
MORON Lénaïc
PARISOT Liam

Juin 2020

DE CARVALHO Iziah
RAVENEAU Jules
MAURY Azelle

DÉCÈS

Avril 2020

TABAUD Mauricette, née BARON (83 ans)
GIBOUIN Nathalie, née VASSEUR (51 ans)
MONTRICHARD Martine (70 ans)
ÉDOUARD Albert (91 ans)

Mai 2020

DUPAS Michel (73 ans)
BÉGEAULT André (83 ans)

Juin 2020

LONGET Roger (87 ans)
DUVIGNEAUX Marie-Claude, née GOGUET (72 ans)
GUILBERT Yvan (90 ans)
POISSON Paul (91 ans)
TEIXEIRA Nathalie, née AUBINEAU (52 ans)

RAPPEL

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE :

Conformément aux instructions du Premier ministre, le port du masque est obligatoire dans tous les espaces publics clos, à savoir dans les établissements recevant du public (ERP). Cette mesure sanitaire s'applique pour toutes les personnes sauf pour les enfants de - de 11 ans.

Nous vous rappelons l'importance du respect des gestes barrières, seuls à même de freiner la propagation de l'épidémie. Ainsi le port du masque est encouragé dans les lieux où il n'est pas obligatoire. Ces mesures sont susceptibles d'évoluer en fonction des mesures prises par le gouvernement.

Nous vous rappelons que les masques utilisés doivent être jetés dans des poubelles et non sur la voie publique.

MASQUES EN TISSU DISPONIBLES :

Pour ceux qui ne sont pas venus récupérer leurs masques en tissu homologués fournis par la commune, c'est encore possible de venir en mairie aux horaires d'ouverture. Venir avec un justificatif de domicile et le livret de famille pour les enfants de + de 11 ans.

FEUX INTERDITS :

Le brûlage des déchets est formellement interdit toute l'année et sur tout le département par arrêté préfectoral.

NUISANCES SONORES :

Afin de respecter la santé et la tranquillité de tous, tout appareil entraînant des nuisances sonores (tondeuse, tronçonneuse, perceuse, etc.) ne peut être utilisé que :
Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h. Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Le dimanche et les jours fériés, seul le créneau de 10h à 12h est autorisé. Le non-respect de cet arrêté est passible d'une amende.



AUTOSUR
CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

PRISE DE RENDEZ-VOUS EN LIGNE :
controle-technique.autosur.fr/10511-autosur-naintre

05 49 90 09 82
15, rue du Cerisier Noir - 86530 NAINTRÉ

- EXPRESSION LIBRE

- EXPRESSION LIBRE

Merci aux 940 électeurs pour votre confiance.

Suite à vos nombreux témoignages de soutien, nous avons décidé de siéger au conseil municipal. Merci aux agents municipaux avec qui nous avons travaillé avec énergie, professionnalisme et avec de bons moments de partage pendant ce mandat. Le contexte budgétaire déjà très contraint ne va pas s'améliorer avec la crise économique et sociale qui se dessine. Nous avons réparti nos actions au profit des espaces publics, des bâtiments communaux et de nos concitoyens tout en améliorant les finances communales. La démocratie locale a parlé. Nous travaillerons donc dans la minorité, dans l'intérêt général comme nous l'avons fait dans la majorité. « Une opposition, ne serait-ce que par sa présence, son attention, est utile car elle force la majorité à un travail rigoureux et au respect de la diversité » propos de M Michaud de juin 2009. Reste à voir la place qu'il va nous laisser, nous saurons la prendre. Nous serons là pour vous tous ! Tél : 0628403651

ENSEMBLE POUR NAINTRÉ

Je tiens tout d'abord à remercier toutes les personnes qui ont voté pour mon équipe et moi. Je souhaite également souligner que je respecte le choix électoral des habitantes et des habitants de Naintré.

Comme énoncé lors du Conseil municipal, je suis un élu d'opposition, dont le cœur de mission sera d'être à votre écoute durant ces 6 années. Je suis un élu disponible et un citoyen concerné, prêt à collaborer avec l'équipe municipale en place, pour apporter des réponses concrètes à vos préoccupations. J'intègre prochainement des commissions pour l'intérêt du territoire, et m'engage sur une voie positive dans le respect de chacune et chacun.

NAINTRÉ, UN CŒUR NOUVEAU

Garage VANDERHOVEN

Au service
de votre Auto
depuis plus
de 50 ans



Climatisation !
Toujours
Gaz R 134
et **nouveau !**
Gaz R1234

- RÉPARATION **TOUTES MARQUES**
- CARROSSERIE PEINTURE
PARE-BRISE
- ENTRETIEN & RÉPARATION
CAMPING CAR



RN 10 SUD
Z.I. La Naurais Bachaud
NAINTRÉ

05 49 90 04 82

NAINTRÉ

365 jours de mobilité
avec les TAC



Lignes régulières



Pour les personnes
à mobilité réduite



Le dimanche

05 49 21 15 15

bustac.com

Bus TAC Châtellerault

@bus_tac

GRAND
CHÂTELLERAULT
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION



Retraités, futurs retraités :
Reste à charge 0 € accessible à tous.



**2 mois
de cotisation
offerts***

- téléconsultation
- appui psychologique
- aide-ménagère à domicile

VOTRE PARTENAIRE LOCAL

25, Avenue Jean Jaurès, 86530 Naintré

05 49 86 23 39



Poitou Global Assurances
Christophe GAULTIER & Guillaume LÉLOUP

CHATELLERAULT - NAINTRÉ - JAUNAY-MARIGNY - LENCLOITRE - DESCARTES - NEUVILLE



* voir conditions en agence